

À TOUS LES ARTISTES DU SECTEUR JEANNE-MANCE
INVITATION À EXPOSER
le 14 mai 2025 lors de l'assemblée annuelle de notre secteur

Cette année, notre assemblée annuelle de secteur aura lieu aux bureaux de la CSQ, au 9405, rue Sherbrooke Est. Aussi, pour une deuxième année consécutive, nous souhaitons que vous exposiez vos œuvres. Pour ce faire, nous avons réservé l'**Espace Atrium** du rez-de-chaussée, où la lumière qui éclaire l'espace et l'accessibilité à un ensemble de visiteurs nous apparaissent comme des atouts considérables. Déjà, des membres du personnel de la Centrale se sont dit intéressés par l'événement. De plus, Mme Perreault, la Directrice générale de la Centrale, a manifesté un intérêt pour l'achat d'une œuvre, pour la CSQ.

Alors, que vous soyez unE artiste débutantE ou chevronnéE, votre participation est vivement souhaitée. Exposez deux de vos œuvres récentes (peut-être une possibilité de trois) : sculptures, œuvres en 2 D, ou tout autre médium. Veuillez prendre note des conditions d'exposition plus bas.

Manifestez votre intention dès que possible. Pour ce faire, veuillez remplir la fiche d'inscription et nous la retourner au plus tard le 4 mai, afin de nous permettre de mettre la logistique en place. Vous devez vous inscrire auprès de France Séguin votre représentante au comité des arts à fseguin58@gmail.com

Lors de votre inscription, vous devez donner toutes les informations demandées dans la fiche d'inscription précisant les conditions d'exposition.

Conditions d'exposition

Vous pouvez exposer deux de vos œuvres (ou peut-être trois, selon le nombre d'artistes participants)

Chaque œuvre ne doit pas être plus grande que :

- œuvre en deux dimensions : 76 x 92 cm ou 30 x 36 pouces cadre inclus; l'artiste doit fournir son chevalet;
- œuvre en trois dimensions : 30 x 30 x 60 cm ou 12 x 12 x 24 pouces. Si une œuvre pèse plus de 5 kg (11 livres); l'artiste doit fournir un socle.
- Chaque artiste doit préciser si son chevalet, sera posé sur une table ou au sol.

Vous êtes responsable du **transport** de vos œuvres. Pour permettre la mise en place avant l'ouverture de l'assemblée, **vos œuvres doivent être déposées le 14 mai à 8:15 heures du matin aux bureaux de la CSQ - 9405, rue Sherbrooke Est**. France Séguin sera sur place avec un collègue pour vous accueillir à l'entrée principale. Vous devez rapporter vos œuvres après la levée de l'assemblée.

BIENVENUE À TOUS LES ARTISTES

Vos responsables du secteur Jeanne-Mance au Comité des arts :

France Séguin; fseguin58@gmail.com 514-353-6959

Madeleine Martin 514-251-2626

Hugues St-Pierre 450-778-0293